



Communiqué :

100% de la PJJ en grève à l'EPM de Lavaur

Depuis juin 2007, des mineurs sont incarcérés à l'Etablissement Pour Mineurs de Lavaur sur décision de justice.

Quatre administrations (Pénitentiaire, PJJ, Education Nationale et hospitalière) travaillent au sein de cette prison dont le service éducatif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Nos missions sont les suivantes:

- prise en charge au quotidien des détenus
- maintien des liens familiaux
- mise en place des aménagements de peine
- mise en place des activités socio-éducatives
- élaboration des projets de sortie.

Après Trois ans de fonctionnement le service éducatif fait le constat de réelles difficultés à mettre en oeuvre ses missions.

Les derniers évènements:

- dégradations importantes
- agressions sur personnels
- tentative de suicide des détenus
- évasion
- multiplication des arrêts de travail

reflètent aujourd'hui un climat oppressant et tendu.

Si nous sommes tous convaincus que le travail éducatif est possible auprès des mineurs même incarcérés, force est de constater que ce travail éducatif n'est plus possible actuellement.

Contrairement à ce qui a été diffusé lors d'un reportage de France 2 sur l'EPM de Quiévrechain, un éducateur n'est pas « un grand frère » un « moniteur » ou un « boy-scout », nous sommes des professionnels du Ministère de la Justice.

Il est trop facile d'opposer l'éducatif au répressif sachant que tout individu et surtout les adolescents ont besoin de limites, de repères pour se construire et qu'à ce titre la sanction est un outil de travail éducatif.

Nous participons ainsi à ce que les mineurs se responsabilisent par rapport aux actes qu'ils ont posés.

Ce mouvement de grève vise à clarifier notre place. Les tensions actuelles nous éloignent de l'essentiel, l'intérêt du mineur: arrêtons de faire du bricolage. Pour cela nous demandons notamment un bilan objectif pour harmoniser les pratiques au niveau national et surtout que la place de la PJJ soit enfin reconnue au sein de ces nouveaux établissements.

Contact : Bertrand Mappas 06 72 89 64 22 ou Alice Denis : 06 76 06 48 33 ou siège national de la CGT.